

III - LE MILIEU HUMAIN

A. LA PECHE MARITIME ARTISANALE DANS LES ILES DU SALOUM - BILAN PROVISOIRE (14)

I. LA PECHE DANS L'HISTOIRE ECONOMIQUE DES ILES DU SALOUM

Il s'agit ici, de souligner la part des déterminismes historiques et sociaux dans l'aménagement par les hommes de ce milieu particulier d'estuaires. Les sources d'informations sont les auteurs qui ont étudié par eux mêmes cette région, dans des perspectives souvent différentes mais complémentaires : principalement, dans l'ordre chronologique, LAFONT, PELISSIER, VAN-CHI-BONNARDEL, BECKER et MARTIN (voir bibliographie).

Il est important de situer l'état actuel des îles dans une perspective historique assez profonde pour faire sortir les tendances lourdes des transformations, nombreuses et profondes, qui ont marqué la vie de leurs habitants (15).

1. Peuplement et économie avant le XIXème siècle

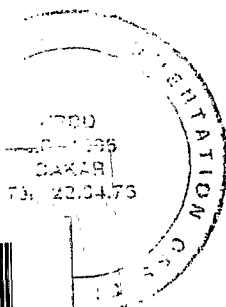
L'histoire du peuplement est caractérisée par son ancienneté et son hétérogénéité. Sa reconstitution précise est d'autant plus difficile que les termes ethniques (fig. 56) aujourd'hui utilisés sont davantage des produits historiques qu'une référence certaine

(14) Chapitre rédigé par J. P. CHAUVEAU et F. LALDE, Sociologue et Océanographe de l'ORSTOM, en fonction au Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (IRSA). Communication présentée par F. LALDE au cours de la Session 4 du Séminaire.

(15) Il serait intéressant de mettre en parallèle les transformations écologiques et socio-économiques, sans pour autant rechercher une détermination mécanique.

-108-

31/10/89
6656 cote D.A.E.40
CHA



Fonds Documentaire ORSTOM



010016333

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: Bx 16333 Ex: 1

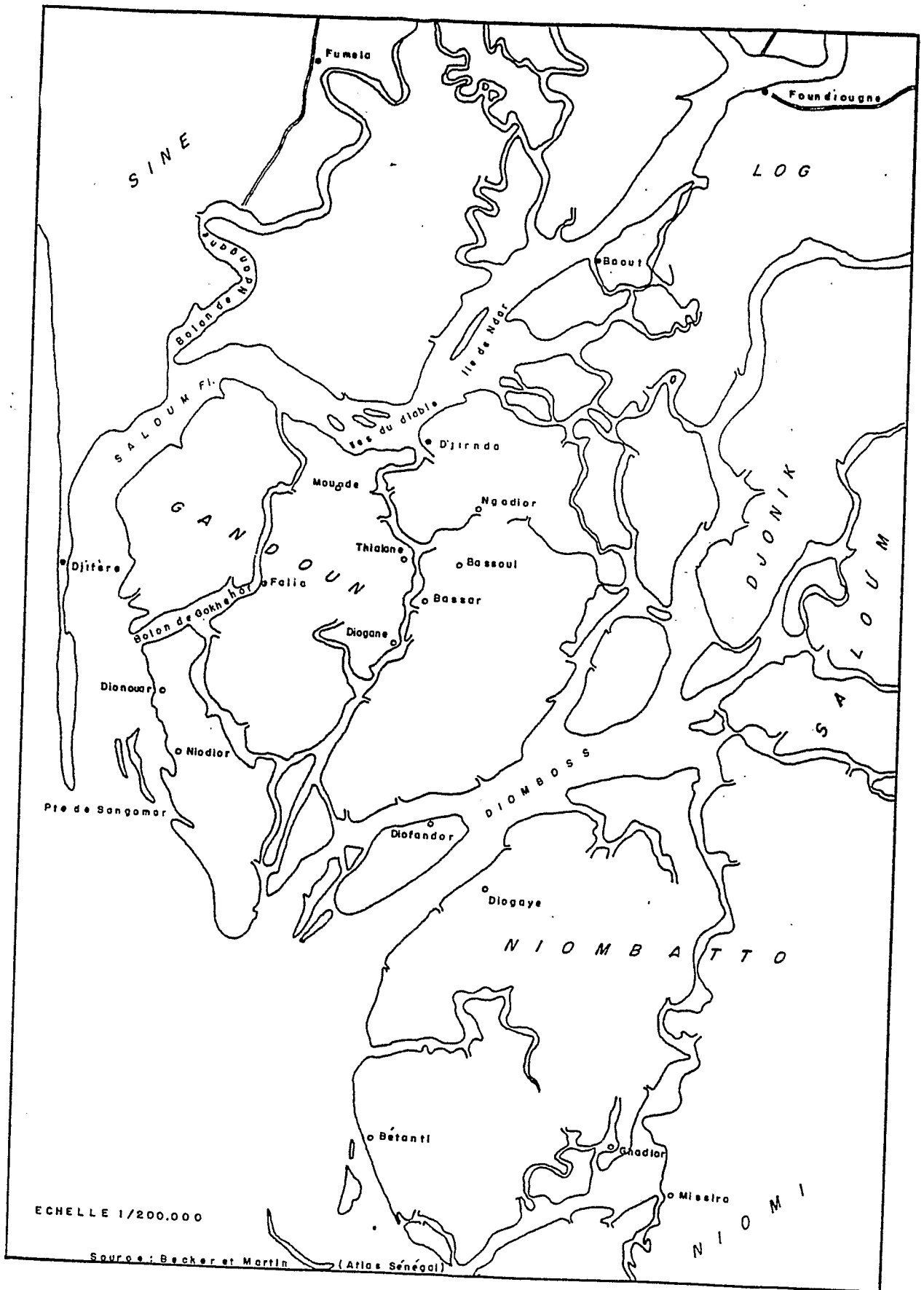


Figure 56 : Cartes des pays historiques et lieux citées.

à l'origine (16).

L'hypothèse considérée actuellement comme la plus probable est la suivante (MARTIN et BECKER, 1979) : sur un fond ancien de population (Sosé ?), auteur des amas coquilliers, des Sereer (16) du Siin et du Saalum auraient occupé l'actuel Gandun, rejoints par une fraction de Gelwaar qui auparavant, auraient imposé leur hégémonie politique sur le Siin et le Saalum. Les Gelwaar étaient accompagnés de groupes mandingues et, à l'instar du royaume du Nord, ont assis leur prééminence politique et suscité la dépendance du Gandun à l'égard du royaume du Saalum. Cependant cette dépendance resta largement formelle et le Gandun bénéficia d'une très large autonomie. D'autre part, l'élément gelwaar, tout en conservant un prestige certain, se "sérérisa" linguistiquement et dans l'organisation socio-familiale.

Dans les îles du Sud, ou "îles Sosé", l'influence très forte du Nomi mandingue et islamisé, détermina leur intégration plus étroite à l'ensemble sosé du Nombato (partie septentrionale du Nomi) même si un certain nombre de fondateurs étaient d'origine sereer.

Deux éléments ressortent de l'histoire du peuplement intérieur au XIXème siècle : d'une part, cette partie du littoral a constitué un lieu de migrations et d'accueil important entre deux pôles de peuplement et d'activités eux mêmes très actifs (PELLISSIER, 1966) : au nord le Siin, dont la population a une très forte tradition paysanne mais dont le littoral abrite des ports de commerce dès le XVème siècle (Joal, Palmarin), au sud la Gambie, très ancien exutoire du réseau commercial mandingue, dont les activités d'échanges ne seront nullement amputées par la rupture avec l'Empire du Mali.

Par opposition à ces deux voisins très engagés dans les échanges vers l'extérieur (esclaves, tissus, peaux pour la Petite Côte ;

(16) Sereer, originaires du Siin et du Saalum mais dont l'origine lointaine est le Fuuta, Tooro, Gelwaar originaires du Gaabu (ancienne province du Mali mandingue) ; "Sereer" compagnons d'exode des Gelwaar ; "Sosé" premiers habitants et créateurs des amas coquilliers des îles ; Sosé originaires du Nomi à l'embouchure de la Gambie (dont le Nombato est la province septentrionale) ; Nyominka enfin se rattachant aux Sereer mais dont l'ethnonyme serait de création récente.

esclaves et or pour la Gambie), il semble que les îles du Saloum (17) étaient davantage orientées vers l'agriculture vivrière et les échanges avec l'intérieur de produits de consommation (sel, poisson séché, coquillages séchés, tissus). Bien que moins directement engagées que leurs voisins dans le grand commerce atlantique, les îles du Saloum n'étaient pas pour autant autarciques.

L'existence, attestée dès le XVème siècle, de pirogues de transport pouvant contenir jusqu'à cent personnes, suggère que la navigation intérieure était l'une des bases de l'économie locale.

2. Les transformations du XIXème siècle au début du XXème

Trois éléments principaux déterminent ces transformations : des troubles sociaux internes, dont les causes sont liées à la situation générale de la Sénégambie au début du XIXème siècle, la pénétration coloniale par la force, l'extension de l'économie de traite arachidière (MARTIN et BECKER, 1979 ; PELISSIER, 1966 ; LAFONT, 1938).

La fin de la traite des esclaves et les ajustements économiques et politiques qui s'ensuivirent dans l'ensemble de la Sénégambie suscitérent des troubles fondés sur les contradictions entre groupes sociaux dont les activités et les statuts respectifs étaient soumis à la réorganisation. Combinés à la résistance anti-coloniale, ces troubles s'exprimèrent notamment sous la forme d'une campagne d'islamisation dirigée par Maba DIAKHOU à partir du Rip et encadrée militairement. Un lieutenant de Maba entrepris d'islamiser les îles du Saloum à partir du milieu du XIXème siècle. L'opération rencontra la collaboration des populations des îles sosé et d'une partie des villages niominka (les villages ayant résisté à l'islamisation contrainte étaient situés au coeur des îles).

Les guerres religieuses furent concomitantes de la pénétration coloniale sur cette partie du littoral. Elles servirent de prétexte à l'envoi de la canonnière "Crocodile" dans les îles pour rétablir l'ordre au profit des Français.

(17) Nous utiliserons dans la suite du texte la transcription administrative des noms de régions de villages (fig.56) et d'ethnies.

La conjonction de ces événements provoqua un exode des populations des îles vers les rives du continent entre Sokone et la rivière gambienne. Certains exilés rejoignirent ensuite leurs villages dans les îles, mais beaucoup de Niominka et de Sosé demeurèrent dans ces nouveaux villages.

Ils furent confortés en cela par un dernier facteur de transformation : le développement dans cette région, à partir du début du siècle et surtout après la première guerre mondiale de l'économie de traite arachidière, qui attira également de nombreux Wolof, Tukulor et navetantes soudanais. Il est remarquable que les Sosé des îles migrèrent plus que les Niominka du Gandun sur la bordure continentale, peut-être parce que ces derniers étaient déjà davantage engagés dans l'économie maritime.

Dans les îles niominka, cependant, cette économie maritime reste encore largement continentale. Les pirogues ne sortent guère en mer et sont surtout utilisées pour le transport vers les escales arachidières du Saloum et pour les besoins domestiques (circulation entre villages et campements de culture). L'économie locale, après les troubles de la seconde moitié du XIX^e siècle, tend à se centrer sur l'économie arachidière. En 1907, GRUVEL note que la pêche dans le Bas-Saloum, de Sangomar à Foundiougne, est importante mais que la "pêche professionnelle" est le fait des Lebu de Dakar et des Sereer de la Petite Côte qui possèdent deux cent à deux cent cinquante pirogues dans le Saloum de décembre à mai. Les habitants des îles utilisent surtout, outre la ligne et l'épervier, les engins fixes sur le fond régis par des règles d'appropriation, tandis que les Lebu pêchent dans les eaux profondes où la pêche est libre ou à la senne de plage sur le rivage. Autre différence, selon GRUVEL : les pirogues locales appartiennent non à des "pêcheurs sérères isolés mais à une collectivité plus ou moins importante". Le poisson séché (en tambadiang pour les petites espèces) est vendu à moindre prix que le poisson frais sur les principaux marchés (Foundiougne, Fatick, Tiare, Kaolack ou encore Banjul pour les Sosé du Niombato) ou envoyé dans le Siin pour être échangé contre du riz, du mil ou du sel.

3. Des années 1930 aux années 1970 : les fluctuations des rapports entre pêche et agriculture

Les descriptions de LAFONT, PELISSIER et VAN CHI BONNARDEL permettent de reconstituer assez

clairement l'évolution en la saisissant à divers moments. La formalisation que nous en proposons ici est cependant schématique et reste à confronter avec une observation de terrain contemporaine.

3-1. Dans les années 1930, le phénomène dominant est l'extension de la culture arachidière et la diversification des activités (essai de culture du mil, commerce de coquillages séchés, fabrication de chaux, transports vers les escales arachidières). Ce mouvement d'extension des échanges semble se faire au détriment de la pêche, vers laquelle se tournent les villages les moins propices aux cultures. La domination de l'arachide est encore plus totale dans les îles sosé.

Le Saloum ne fournit que du poisson séché et dans les rapports du service des pêches, il est considéré comme la région la moins productrice, alors qu'au début du siècle GRUVEL y notait l'activité de pêche la plus importante au sud de la Petite Côte.

3-2. Dans les années 1940 et plus encore 1950, un renversement de tendance très net se produit. La culture de l'arachide régresse dans les îles niominka (18), alors qu'elle croît encore dans les îles sosé et sur le continent. Dans ces mêmes îles niominka, l'économie maritime (pêche et cabotage) se développe au détriment non seulement de l'arachide (réduite aux besoins de la consommation locale) mais aussi des cultures vivrières. On assiste à un abandon presque total de toute autre culture que le riz et à une baisse du taux d'autoconsommation de la culture du riz elle-même. Il est intéressant de noter que PELISSIER insiste sur l'absence totale d'aménagement rizicole dans cette région alors que LAFONT, vingt ans plus tôt note l'aménagement attentif des riziculteurs niominka (mais s'agissait-il d'aménagement hydraulique ?). Inversement les migrations lointaines (pêche) ou le cabotage à longue distance se développent et assurent le complément nécessaire de riz et de mil (par échange contre du poisson chez les Diola riziculteurs de Basse Casamance ; par achat de mil en Gambie ou dans les escales du Saloum après vente du poisson ou avec l'argent tiré du cabotage).

Les principaux facteurs de ces transformations sont la forte demande en poisson du-

(18) A l'exception du nord-est (Log).

rant la seconde guerre mondiale pour le marché local et pour les ateliers de transformation de la Petite Côte ; la dégradation des termes d'échanges de l'arachide, par rapport au riz notamment ; l'adoption des pirogues de mer type guetndarien et lebu qui accroît le rayon d'action et la capacité des embarcations de cabotage (19) ; le développement des activités de contrebande entre la Gambie, Dakar et la Petite Côte, alors que le transport piroguier desservant les escales locales est concurrencé par les pistes carrossables.

Les conditions économiques de l'après guerre et la transformation technique des pirogues ont donc essentiellement abouti, en pays Niominka, à développer les migrations saisonnières à longue distance (pêche, cabotage) au détriment des activités locales (agriculture et migration temporaires de pêche et de culture dans les îles), avec corrélativement, une augmentation des migrations de travail vers Dakar et les centres urbains pour acquérir du numéraire.

Les îles Sosé, durant cette période, connaissent une évolution tout à fait différente, dans la continuité des années 1940. La spécialisation vers l'agriculture et l'arachide se renforce encore. Les hommes tendent à abandonner aux femmes la culture du riz, au profit de la culture commerciale par excellence qu'est l'arachide. Tandis qu'en pays Niominka les campements de culture temporaire semblent plutôt en régression, dans les îles Sosé les migrations saisonnières vers les villages de culture temporaire et les migrations définitives vers le continent se poursuivent. La pêche orientée vers la commercialisation y reste exceptionnelle et déterminée par de mauvais résultats agricoles qui poussent les Sosé à alimenter les marchés de Gambie et de Casamance.

3-3. Durant les années 1960 et 1970, les tendances précédentes se poursuivent dans le sens du renforcement des migrations de pêche vers les villes pour les Niominka, et du maintien de la dominante agricole chez les Sosé.

(19) et permet de passer plus facilement la barre de l'embouchure du Saloum qui constituait un obstacle tel qu'à la fin du XIXème siècle les piroguiers préféraient rouler leur embarcations sur le seuil étroit constitué par une ancienne embouchure du Saloum, aux environs de l'actuel Djifère

Chez les Niominka, les transformations internes à l'agriculture évoluent encore. Si les villages niominka du Log et du continent poursuivent la culture arachidière, ceux des îles restreignent celle-ci aux besoins de consommation locaux. Dans les campements de culture temporaire, là où les hommes cultivaient l'arachide de traite lors de la période précédente, c'est maintenant le riz "traditionnel" (*Oryza glaberrima*) qui est cultivé par les hommes et les femmes. Près des villages permanents, les femmes cultivent le riz hâtif (*O. sativa*) introduit dans les années 1950 (20). La culture du mil est négligeable et seules les cocoteraies fournissent un petit revenu supplémentaire dans les villages de l'embouchure.

La pêche est dominée par les migrations vers les îles (Gambie, Casamance, Joal). L'adoption du moteur dans les années 1960 a paradoxalement contribué à fixer hors des îles les pêcheurs migrants, en les "professionnalisant". Déjà entamé dans les années 1950, notamment à Joal et Ziguinchor, ce mouvement de migration permanente de pêcheurs semble se développer depuis la fin des années 1970 en rapport avec les problèmes de salure des rizières dans les îles. Djirnda et Bassoul, dont l'agriculture était autrefois très diversifiée, semblent être les plus concernés par cette évolution.

D'autres raisons que la motorisation et la salure des rizières suscitent l'amplification des migrations de pêche hors des îles : le problème du ravitaillement en eau des villages du Saloum depuis la fin des années 1970 et le déclin du grand cabotage vers les deux Guinées après l'Indépendance.

Il en résulte un abandon relatif des campements saisonniers de pêche dans les îles (l'évacuation du produit y est difficile en hivernage ; en saison sèche, ces campements sont concurrencés par les migrations hors des îles favorisées par la motorisation) et surtout l'abandon des pêcheries collectives avec pièges fixes, encore vivaces dans les années 1950.

Notons enfin que les migrations vers les villes d'artisans, de jeunes femmes et de pêcheurs (sur les bateaux de pêche

(20) Il s'agit toujours de riz pluvial, ne nécessitant pas d'aménagement hydraulique, contrairement à la riziculture casamançaise.

industrielles) contribuent de façon croissante à vider les villages niominka durant la saison sèche. On sait d'autre part que l'ouverture de l'usine de la Sopésine à Djif en 1977 n'a eu qu'un bref effet de fixation des pêcheurs, l'usine ayant fermé en 1981.

Les habitants des îles Sosé, surtout cultivateurs, ne semblent pas avoir ressenti cette attraction vers la pêche à l'extérieur. A cet égard, les Sosé de Casamance ont été beaucoup plus sensibles que ceux des îles aux nouvelles possibilités offertes par l'extension générale de la pêche artisanale depuis plusieurs décennies.

Il faut encore souligner que les grandes tendances d'évolution décrites ci-dessus sont formalisées à partir de la littérature existante. Bien qu'apparemment claires et logiques, elles demandent à être confrontées aux informations de "terrain". Elles constituent néanmoins des hypothèses de travail intéressantes car elles illustrent l'interaction des conditions sociales et économiques sur les rapports entre les hommes et leur milieu.

B. OBSERVATIONS EFFECTUEES AU COURS DES RECENSEMENTS DU PARC PIROQUIER SENEGALAIS EN AVRIL ET SEPTEMBRE 1982

Les observations faites en avril et septembre 1982 dans les îles du Saloum lors des enquêtes sur le parc piroquier maritime (21) sénégalais permettent d'illustrer la situation actuelle du point de vue des activités de pêche des pêcheurs Niominka et Sosé.

1. OBSERVATIONS EFFECTUEES EN AVRIL 1982.

Il existe dans les îles une pêcherie dont le produit est transformé sur place en tambadiang ou nethora (petit poisson séché) avant d'être vendu à l'extérieur. Cette activité peut s'exercer dans les villages (fours à nethora de Bassoul et Thialane qui transforment les produits de la pêche de 3 filets maillants encerclants) ou dans des campements. Il apparaît toutefois que, d'une part, ces campements sont en nombre réduit et que, d'autre part, la dénomination de "campement" recouvre des structures de natures très différentes. De plus, les produits de la pêche n'y sont pas systématiquement transformés.

Le village de Diogaye a été fondé en 1917 par une personne de Bassoul. Les habitants de Diogaye retournent à Bassoul 2 mois (non consécutifs) par an et n'y exercent pas d'activité agricole. Certains habitants de Diogaye quittent les îles durant la saison sèche pour la Gambie ou Joal (à Joal aucune pirogue de Diogaye n'a été recensée, peut-être ont-elles été classées parmi les pirogues originaires de Bassoul ?).

La quasi-totalité des habitants de Diogane quitte le village en saison sèche pour la campagne de pêche. A l'écart du village est situé un campement dans lequel 4 pirogues de mer ont été recensées. Les habitants de ce campement viennent de Bassoul et transforment les prises en tambadiang.

(21) Les enquêtes portaient sur les pirogues susceptibles de pêcher en mer (ce qui est parfois difficile à apprécier). Le présent texte fait abstraction d'une pêcherie qui n'est pas négligeable, qui est pratiquée avec des éperviers ou des filets dormants dans les bôlons à l'aide de petites pirogues.

Le campement de Ghiador près de Missirah correspond mieux à l'idée de campement. Il est constitué d'un nombre très limité de cases et est fréquenté par des pêcheurs Niominka qui viennent régulièrement depuis de nombreuses années. La prise est vendue principalement à Missirah.

Le village de Diofandor, ancien village abandonné a été refondé en 1959 par un habitant de Bassoul. La moitié des pirogues présentes à Diofandor sont originaires de Bassoul, l'autre moitié de Diofandor même. A Diofandor, il y a une grosse activité de transformation en Tambadiang.

De nombreux pêcheurs Niominka sont installés dans les villages situés à la périphérie des îles, dans des lieux proches du réseau routier. Ces lieux sont essentiellement Djifère Niodor, Dionewar, Missirah, Foundiougne, Ndangane, Sokone. A Niodor et Dionewar on trouve des pêcheurs originaires de ces villages. Bien que situés à quelques kilomètres l'un de l'autre en face de Djifère où existe une route, les pêches pratiquées par les pêcheurs de ces deux villages sont très différents. A Dionewar, on trouve une grande quantité de filets dormants, dont la production est en grande partie transformée sur place. A Niodor s'était développée une pêcherie utilisant des sennes tournantes en liaison avec l'usine de la Sopesine à Djifère. La fermeture de l'usine en 1981 a affecté d'une manière considérable l'activité de pêche à Niodor (WEBER, comm. pers. ; WEBER-FREON, s. d.). La fermeture de l'usine n'a pas provoqué, semble-t-il, l'apparition ou l'augmentation d'autres types de pêche. Une partie des sennes tournantes restent inactives, d'autres ont quitté Niodor pour d'autres centres de pêche. Les centres de Djifère, Missirah, Ndangane, Sokone et Foundiougne sont accessibles par la route et il est possible aux mareyeurs d'y acheter des produits frais de valeur commerciale plus élevée. Dans ces centres, on rencontre de très nombreux pêcheurs originaires des îles Niominka qui peuvent éventuellement y résider en permanence.

A Missirah, Ndangane, Sokone et Foundiougne par exemple, en avril, la grande majorité des responsables des pirogues recensées sont originaires de villages Niominka, mais ont été déclarés résidents des lieux de l'enquête (il faut insister sur le fait que les questions sur les responsables de pirogues, dans le cadre d'un recensement sur le parc piroguier, ont pu manquer de précision).

L'activité de pêche évoquée jusqu'à présent concerne les pêcheurs des îles Niominka, même si des centres tels que Diogaye, Missirah ou des campements comme Ghiador sont situés dans les îles Sosé. Les deux centres principaux de pêche dans les îles Sosé où on rencontre des pêcheurs originaires de ces îles sont Djinak à la frontière avec la Gambie et Betanti sur la façade maritime. A Djinak, une partie des pêcheurs sont de Djinak même, l'autre partie vient des îles Niominka (Bassoul). Les pêcheurs basés à Djinak peuvent effectuer leurs débarquements de produits frais à Missirah. Betanti est un centre très actif et la grande majorité des pêcheurs est originaire de Betanti. Quelques unités de pêche sont utilisées par des pêcheurs Niominka (de Niodior et Bassoul). Nous y avons également observé une intense activité des femmes dans la récolte des coquillages. A Betanti, la plus grande partie des prises est transformée sur place (les espèces de haute valeur commerciale peuvent être parfois vendues à Missirah).

Nous n'avons pas observé, au cours des recensements, de pêcheurs Sosé ayant quitté leur village, même pour d'autres lieux situés dans les îles. Ce fait illustre bien la différence d'importance et de nature de la pêche entre les îles Niominka et les îles Sosé.

Un assez grand nombre de pirogues d'origine niominka quittent les îles pendant la saison sèche pour la Petite Côte (Joal essentiellement), la Gambie, la Casamance et la Guinée Bissau. Nous avons tenté d'évaluer l'amplitude du mouvement en avril (cf. tableau 35). Le tableau indique le nombre de personnes concernées. En effet, il existe une grande différence entre une pirogue utilisée pour la pêche au filet dormant qui "emploie" 4 pêcheurs environ et une pirogue utilisée pour la pêche à la senne de plage qui peut "employer" une vingtaine de personnes. En particulier, si les pirogues parties pour la Petite Côte sont de type maillant encerclant, celles de Diogane parties en Casamance sont de type "senne de plage". La situation peut être compliquée encore par le fait qu'une partie de l'équipage peut être recrutée dans la région de pêche. Il est donc très difficile d'évaluer le nombre de personnes quittant les îles pour la pêche dans d'autres régions.

A titre d'exemple, nous avons obtenu à Bassar des renseignements précis d'où il ressort que vingt filets maillants encerclants

LIEU D'OBSERVATION	NOMBRE DE PIROGUES ACTIVES (1) PRESENTES	NOMBRE DE PIROGUES VENUES DE L'EXTERIEUR	PIROGUES PARTIES POUR				
			I. DU SALOUM	JOAL	GAMBIE	CASAMANCE	GUINEE BI.
DJIFERE	13	12	0 - <u>0</u> (2)	0 - <u>0</u>	0	0 - <u>0</u>	0
DIONEWAR	49	0	0 - <u>0</u>	0 - <u>0</u>	0	0 - <u>1</u>	0
NIODIOR	56	0	- - <u>11</u>	-	-	- - <u>3</u>	-
FALIA	4	0	0 - <u>1</u>	0 - <u>0</u>	0	oui - <u>1</u>	0
DJIRNDA	0	0	oui(*) - <u>58</u>	0 - <u>7</u>	oui	0 à <u>3</u>	0
MOUNDE	0	0	oui - <u>3</u>	1 - <u>1</u>	15	1 - <u>1</u>	0
NGUADIOR	0	0	8 - <u>0</u>	?	9	0 - <u>0</u>	0
THIALANE	2	0	2 - <u>2</u>	5 - <u>4</u>	33	0 - <u>0</u>	0
BASSOUL	1	0	oui - <u>24</u>	oui - <u>0</u>	oui	oui - <u>14</u>	oui
BASSAR	0	0	0 - <u>0</u>	20 - <u>0</u>	38	3 - <u>0</u>	2
DIQGANE	4	4	0 - <u>0</u>	0 - <u>0</u>	oui	oui - <u>14</u>	oui
DIOFANDOR	14	7	0 - <u>0</u>	2 - <u>0</u>	3	4 - <u>0</u>	2
DIOGAYE	8	0	0 - <u>0</u>	4 - <u>0</u>	3	0 - <u>0</u>	0
BETANTI	66	4	0 - <u>0</u>	0 - <u>0</u>	0	0 - <u>0</u>	0
MISSIRAH	57	?	0 - <u>0</u>	0 - <u>0</u>	0	0 - <u>0</u>	0
DJINAK	11	3	0 - <u>0</u>	0 - <u>0</u>	0	0 - <u>0</u>	0

Tableau 35 : Mouvements des pirogues pendant la saison sèche
Observations effectuées en avril 1982.

(1) On a compté les pirogues susceptibles de pêcher en mer et ayant été utilisées au cours des 30 jours précédant l'enquête.

(2) Chiffres soulignés: commentaire au § 2.

(*) Lorsque le nombre de pirogues est inconnu, on inscrit "oui".

sont à Joal, treize filets dormants, vingt-quatre filets maillants encerclants et une senne de plage sont en Gambie, un filet dormant et deux sennes de plage sont en Casamance.

2. OBSERVATIONS FAITES EN SEPTEMBRE 1982

L'activité de pêche des habitants du Saloum change beaucoup lors de la saison des pluies. Tout d'abord, on observe un retour pour la saison des pluies d'une partie des campagnards ayant quitté leur village pendant la saison sèche, le tableau 36 indique le nombre de pirogues actives observées dans les centres du Saloum en avril et septembre. Il apparaît que les villages situés au centre des îles voient leur activité augmenter et que l'activité dans les centres périphériques a, quant à elle, tendance à régresser (il faut signaler les observations faites à Foundiougne et Djinak en contradiction avec cette interprétation).

Si on considère le nombre de pirogues actives originaires du Saloum (en grande majorité niominka ou sosé) on obtient un effectif de 465 en avril et 309 en septembre, ce qui indique la baisse globale d'activité de pêche des habitants du Saloum. En avril 82, 233 pirogues originaires du Saloum n'étaient pas dans leur lieu d'origine, en septembre, ce nombre tombe à 52. Il faut noter que certains pêcheurs peuvent faire deux campagnes par an : une campagne longue pendant la saison sèche, en dehors des îles et une campagne "courte" en saison des pluies, dans les îles en des lieux situés sur le réseau routier, comme Djifère par exemple.

Commentaires des tableaux 35 et 36

Les renseignements non soulignés sont issus des informations obtenues dans le village. Le nombre souligné, lorsqu'il existe, est déduit des observations effectuées à partir des réponses à la question "origine de la pirogue". Nous pensons que les renseignements obtenus dans chaque village, pour ce qui le concerne, sont assez fiables. Dans les villages extérieurs, il existe en effet une certaine variabilité entre les réponses aux questions :

"origine de la pirogue"

"village d'origine du responsable de la pirogue"

"village de résidence du responsable de la pirogue"

Si on considère les réponses à la question village d'origine du responsable, on observe par exemple 7 originaires de Ngadior à Missirah, ce qui se rapproche des renseignements récoltés à Ngadior.

Il semble donc que les données figurant en caractère soulignés, représentent des quantités plus faibles que celle estimées par les nombres donnés en caractères non soulignés.

	AVRIL	SEPTEMBRE
DJIFERE	13	11
NDANGANE	42	5
FOUNDIOUGNE	23	35
BASSOUL	1	12
BASSAR	0	4
THIALANE	2	3
FALIA	3	1
MOUNDE	0	2
DIONEWAR	48	42
NIODIOR	60	22
SOKONE	9	0
DIOGANE	4	0
DIOFANDOR	14	23
MISSIRAH	58	17
BETANTI	67	51
DJINAK	12	23

Tableau 36 - Pirogues actives observées dans différents lieux en avril et septembre 1982.

BIBLIOGRAPHIE

GRUVEL A. (1908).- Les pêcheries des Côtes du Sénégal et des Rivières du Sud, Paris, Challamel -, 1908.

LAFONT T. (1938).- "Le Gandoul et les Niominkas", Bulletin du Comité d'études historiques et scientifique de l'ADF, 1938, juillet-septembre. n° 3, p. 385-458.

MARTIN V. et BECKER C. (1979). - "Documents pour servir à l'histoire des îles du Saloum", Bulletin de l'IFAN, 41, série B, n° 4, octobre, p. 722-772.

PELISSIER P. (1966).- Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires, du Cayor à la Casamance, imp. Fabrègue, Saint-Yrieix.

SOCECO-PECHART (1982).- Dictionnaire des points de débarquement de la pêche artisanale maritime au Sénégal, 1981, Archives CRODT n° 109, 90 p., multigr.

- (1982).- Recensements de la pêche artisanale maritime au Sénégal, avril et septembre 1981, Documents scientifiques CRODT. n° 83, 33 p., multigr.

- (1982).- Recensements de la pêche artisanale maritime au Sénégal, avril et septembre 1982, Documents scientifiques CRODT, à paraître.

VAN-CHI-BONNARDEL R. (1977). - "Exemple de migrations multiformes intégrées : les migrations de Niominka (îles du Bas-Saloum, Sénégal) "Bulletin de l'IFAN, 39, série B, n° 2 octobre 1977, p. 836-889.

WEBER J. et FREON P. (s.d.). - Djifère au Sénégal, la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel. Deuxième partie : "Conséquence d'une innovation sur l'organisation économique artisanale ou les excès d'une nécessité", rapp. non diff., 32 p.

QUESTIONS - DISCUSSIONS :

M. ZABI a voulu savoir à quel point de vue le conférencier estimait que la population étudiée est extravertie. Il a demandé par ailleurs des précisions sur la technologie traditionnelle la conservation du poisson et l'organisation d'un circuit commercial du poisson. Le conférencier explique qu'il y a toujours eu échange entre les zones de pêche et l'arrière pays basé sur la vente du poisson séché ou fumé.